



## Pôle Jeunes

**Saison 2020/2021**

### ***Adaptations du règlement U13 Excellence suite aux décisions de la Commission d'Appel Départementale du 14/10***

---

Faisant suite à l'appel du club du RCSC relatif à sa non-intégration en Championnat U13 Excellence, la Commission d'Appel Départementale s'est réunie le 14 octobre

Consécutivement à l'audition du club du RCSC, la Commission d'Appel Départementale a décidé d'annuler la décision de la Commission du Pôle Jeunes en réintégrant le club du RCSC dans le Championnat U13 Excellence. Cette disposition qui s'impose au Pôle Jeunes oblige par conséquent à refaire le calendrier de rencontres dans les plus brefs délais afin que le club du RCSC puisse combler ses matchs en retard

Après avoir déjà été contrainte en début de saison d'ajuster le règlement pour prendre en compte les impératifs liés à la crise sanitaire, la commission du Pôle Jeunes se voit se voir à nouveau dans la nécessité impérieuse d'adapter le règlement du Championnat U13 Excellence afin de tenir compte des incidences directes de l'appel formulé par le RCSC

Pour cette saison 2020-2021, le Championnat U13 Excellence comprendra dorénavant, avec effet rétroactif au début de la saison 2020/2021 engagée depuis le 26 septembre 2020, 13 équipes, réparties en 1 poule de 7 et une poule de 6

Attendu qu'il doit être tenu compte :

- Du nombre de journées déjà effectuées par les autres clubs engagés dans le Championnat U13 Excellence, en l'occurrence les 5 journées de la phase aller
- De la limite au 16 décembre pour adresser à la LGEF la liste des 5 clubs qualifiés en U13 R3
- Du nombre restreint de dates disponibles d'ici cette date limite
- Du report déjà acté de 3 matchs en poule B, limitant de fait le nombre de dates disponibles

En conséquence, l'équipe du RCSC est engagée en poule A

Un calendrier rectificatif a donc été établi (*voir annexes*)

Le classement sera établi au 12 décembre. Les matchs non joués actés par le Pôle Jeunes et ce quel qu'en soit le ou les motifs, ne sont pas comptabilisés.

Bien que le Pôle Jeunes mettra bien évidemment tout en œuvre pour que toutes les rencontres puissent se dérouler, aucune rencontre ne pourra toutefois être programmée un autre jour que le mercredi ou le samedi afin de respecter le rythme biologique des pratiquantes et pratiquants sauf sur décision spécifique du Pôle Jeune qui toutefois privilégiera l'intérêt supérieur des enfants et non l'aspect purement compétition synonyme de classement

Les équipes classées en première et deuxième position dans chaque poule sont qualifiées en U13 R3

Un match de barrage aura lieu le mercredi 16 décembre entre les 2 équipes troisième de leur poule  
En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, séance de tirs au but (*5 minimum*)

Si le match de barrage ne peut avoir lieu à la date prévue (*quelle qu'en soit la raison*), tirage au sort entre les deux équipes pour déterminer le 5<sup>ème</sup> accédant en U13 R3

## Hypothèses où un ou plusieurs matchs ne peuvent se dérouler avant le 12 décembre

### Règle générale de classement :

- Les matchs non joués ne sont pas comptabilisés
- Si toutes les équipes ont joué le même nombre de matchs, la position au classement de chaque équipe est déterminée par son nombre de points
- Si les équipes n'ont pas joué le même nombre de matchs, afin de rétablir l'équité sportive, la position au classement de chaque équipe est déterminée par le quotient issu du rapport entre son nombre de points et son nombre de matchs (*quotient arrondi à la deuxième décimale après la virgule*), étant précisé que les chiffres à prendre en compte, pour le nombre de points comme pour le nombre de matchs, sont ceux intégrés au classement, ce qui signifie notamment que les éventuels retraits de points et matchs perdus par forfait ou par pénalité sont pris en compte dans ce calcul

Après application des règles précédentes, si des équipes se trouvent à égalité de points ou à égalité de quotient dans une poule, il sera fait application des règles de départage actuellement prévues dans les textes (*article 26 des règlements particuliers du District Aube de Football*)

### 3.1 / Arrêt de la pratique (*temporaire ou définitive*) par décision gouvernementale, préfectorale, LGEF ou DAF :

Application de la règle générale présentée précédemment, pour déterminer le classement des équipes dans chaque poule. Les équipes classées en première et deuxième position sont qualifiées en U13 R3

Si le match de barrage prévu pour départager les 2 équipes troisième ne peut avoir lieu avant le 16/12, tirage au sort entre les deux équipes pour déterminer le 5<sup>ème</sup> accédant en U13 R3

### 3.2 / Reports demandés pour cas Covid suspects, contacts ou avérés :

Application des directives en vigueur à date pour la fourniture des justificatifs (*sinon report commué en forfait*)

Match reporté au premier mercredi ou samedi disponible suivant la période d'isolement

Si impossibilité de jouer le match reporté avant le 12 décembre, application de la règle générale ci-avant

**3.3 / Reports demandés des matchs devant se tenir un mercredi :**

Consciente des difficultés de certaines équipes à pouvoir jouer le mercredi en raison par exemple de l'occupation professionnelle des dirigeants, la commission laisse la possibilité à ces équipes de demander un report à une autre date. Le club demandeur a 7 jours après la date de sa demande de report pour adresser les justificatifs correspondants à la commission, qui reste seule juge de leur recevabilité. Sans ces documents, le report sera commué en forfait. Si les justificatifs sont fournis, que le report est donc autorisé mais qu'aucune date n'est disponible avant le 12 décembre, le match ne sera pas comptabilisé et il sera fait application de la règle générale ci-avant

**3.4 / Autres reports demandés :**

Compte tenu de l'évolution incertaine de la situation sanitaire, et du nombre restreint de dates disponibles avant la limite du 16 décembre, aucun report en dehors des cas prévus au §3.2 et §3.3 précédents ne sera accepté

Les décisions de la Commission du Pôle Jeunes peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente ( <i>District</i> ) dans un délai de 7 ( <i>SEPT</i> ) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football ( <a href="http://district-aube.fff.fr">http://district-aube.fff.fr</a> ) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)
--

**U13 Excellence 1ère Phase / 1ere Phase**  
**Poule A1**
**258**

\* Match lever de rideau

Début été : 15H Début hiver : 15H

**Date match :** 26/09/2020

54070.1	4-4	23314674	Ent.S. Des Municipau 1	- F.C. Du Nogentais 1
54073.1	6-4	23314677	S Parres Tert 1	- Fc Morgendois 1
54083.1	6-2	23314687	Estac 1	- Fcmt 1

**Date match :** 03/10/2020

54077.1	6-4	23314681	Fcmt 1	- S Parres Tert 1
54079.1	0-11	23314683	F.C. Du Nogentais 1	- Estac 1
54081.1	2-3	23314685	Fc Morgendois 1	- Ent.S. Des Municipau 1

**Date match :** 10/10/2020

54062.1	9-2	23314666	Estac 1	- Fc Morgendois 1
54074.1	8-0	23314678	Fcmt 1	- F.C. Du Nogentais 1
54086.1	0-3	23314690	S Parres Tert 1	- Ent.S. Des Municipau 1

**Date match :** 17/10/2020

54063.1	2-6	23314667	F.C. Du Nogentais 1	- S Parres Tert 1
54069.1	1-4	23314673	Fc Morgendois 1	- Fcmt 1
54075.1	0-6	23314679	Ent.S. Des Municipau 1	- Estac 1

**Date match :** 24/10/2020

54087.1	... - ...	23314691	F.C. Du Nogentais 1	- Fc Morgendois 1
54065.2	... - ...	23314697	Fcmt 1	- Ent.S. Des Municipau 1
54067.2	... - ...	23314699	S Parres Tert 1	- Estac 1

**Date match :** 28/10/2020

54085.1	... - ...	23314689	Fcmt 1	- Chapelle Luc 1
---------	-----------	----------	--------	------------------

**Date match :** 31/10/2020

54065.1	... - ...	23314669	Ent.S. Des Municipau 1	- Fcmt 1
54067.1	... - ...	23314671	Estac 1	- S Parres Tert 1
54076.2	... - ...	23314708	Chapelle Luc 1	- Non affecté 8
54087.2	... - ...	23314719	Fc Morgendois 1	- F.C. Du Nogentais 1

**Date match :** 04/11/2020

54064.1	... - ...	23314668	Chapelle Luc 1	- Ent.S. Des Municipau 1
---------	-----------	----------	----------------	--------------------------

**Date match :** 07/11/2020

54066.1	... - ...	23314670	F.C. Du Nogentais 1	- Chapelle Luc 1
54068.2	... - ...	23314700	Fc Morgendois 1	- Non affecté 8
54075.2	... - ...	23314707	Estac 1	- Ent.S. Des Municipau 1
54077.2	... - ...	23314709	S Parres Tert 1	- Fcmt 1

---

<b>Date match :</b>	11/11/2020
---------------------	------------

---

54080.2	... - ...	23314712	Fc Morgendois 1	- Chapelle Luc 1
---------	-----------	----------	-----------------	------------------

---

<b>Date match :</b>	14/11/2020
---------------------	------------

---

54080.1	... - ...	23314684	Chapelle Luc 1	- Fc Morgendois 1
54083.2	... - ...	23314715	Fcmt 1	- Estac 1
54084.2	... - ...	23314716	F.C. Du Nogentais 1	- Non affecté 8
54086.2	... - ...	23314718	Ent.S. Des Municipau 1	- S Parres Tert 1

---

<b>Date match :</b>	18/11/2020
---------------------	------------

---

54066.2	... - ...	23314698	Chapelle Luc 1	- F.C. Du Nogentais 1
---------	-----------	----------	----------------	-----------------------

---

<b>Date match :</b>	21/11/2020
---------------------	------------

---

54082.1	... - ...	23314686	S Parres Tert 1	- Chapelle Luc 1
54069.2	... - ...	23314701	Fcmt 1	- Fc Morgendois 1
54070.2	... - ...	23314702	F.C. Du Nogentais 1	- Ent.S. Des Municipau 1
54088.2	... - ...	23314720	Non affecté 8	- Estac 1

---

<b>Date match :</b>	25/11/2020
---------------------	------------

---

54082.2	... - ...	23314714	Chapelle Luc 1	- S Parres Tert 1
---------	-----------	----------	----------------	-------------------

---

<b>Date match :</b>	28/11/2020
---------------------	------------

---

54073.2	... - ...	23314705	Fc Morgendois 1	- S Parres Tert 1
54078.2	... - ...	23314710	Non affecté 8	- Ent.S. Des Municipau 1
54079.2	... - ...	23314711	Estac 1	- F.C. Du Nogentais 1
54085.2	... - ...	23314717	Chapelle Luc 1	- Fcmt 1

---

<b>Date match :</b>	02/12/2020
---------------------	------------

---

54072.2	... - ...	23314704	Estac 1	- Chapelle Luc 1
---------	-----------	----------	---------	------------------

---

<b>Date match :</b>	05/12/2020
---------------------	------------

---

54072.1	... - ...	23314676	Chapelle Luc 1	- Estac 1
54071.2	... - ...	23314703	Non affecté 8	- S Parres Tert 1
54074.2	... - ...	23314706	F.C. Du Nogentais 1	- Fcmt 1
54081.2	... - ...	23314713	Ent.S. Des Municipau 1	- Fc Morgendois 1

---

<b>Date match :</b>	12/12/2020
---------------------	------------

---

54061.1	... - ...	23314665	Fcmt 1	- Non affecté 8
54062.2	... - ...	23314694	Fc Morgendois 1	- Estac 1
54063.2	... - ...	23314695	S Parres Tert 1	- F.C. Du Nogentais 1
54064.2	... - ...	23314696	Ent.S. Des Municipau 1	- Chapelle Luc 1

---

**U13 Excellence 1ère Phase / 1ere Phase**  
**Poule B1**
**259**

\* Match lever de rideau

Début été : 15H Début hiver : 15H

<b>Date match :</b>					
<b>26/09/2020</b>					
54101.1	1 - 3	23314737	Bar-Sur-Aube Fc 1	-	S3 Academy 1
54102.1	6 - 2	23314738	Bar/Riceys 1	-	Creney 1
54103.1	1 - 5	23314739	Vaudoise/Virey/Ource 1	-	J. S. St Julien 1
<b>03/10/2020</b>					
54115.1	0 - 8	23314751	Creney 1	-	Bar-Sur-Aube Fc 1
54093.2	2 - 0	23314757	Bar/Riceys 1	-	J. S. St Julien 1
54095.2	8 - 1	23314759	S3 Academy 1	-	Vaudoise/Virey/Ource 1
<b>10/10/2020</b>					
54097.1	6 - 1	23314733	Bar/Riceys 1	-	Bar-Sur-Aube Fc 1
54114.1	1 - 4	23314750	J. S. St Julien 1	-	S3 Academy 1
54107.2	10 - 0	23314771	Vaudoise/Virey/Ource 1	-	Creney 1
<b>17/10/2020</b>					
54105.2	7 - 0	23314769	S3 Academy 1	-	Bar/Riceys 1
<b>24/10/2020</b>					
54111.2	... - ...	23314775	Bar/Riceys 1	-	Vaudoise/Virey/Ource 1
<b>28/10/2020</b>					
54090.1	... - ...	23314726	Bar-Sur-Aube Fc 1	-	Vaudoise/Virey/Ource 1
54098.2	... - ...	23314762	Creney 1	-	J. S. St Julien 1
<b>31/10/2020</b>					
54093.1	... - ...	23314729	J. S. St Julien 1	-	Bar/Riceys 1
54095.1	... - ...	23314731	Vaudoise/Virey/Ource 1	-	S3 Academy 1
<b>04/11/2020</b>					
54091.1	... - ...	23314727	S3 Academy 1	-	Creney 1
<b>07/11/2020</b>					
54105.1	... - ...	23314741	Bar/Riceys 1	-	S3 Academy 1
54103.2	... - ...	23314767	J. S. St Julien 1	-	Vaudoise/Virey/Ource 1
54115.2	... - ...	23314779	Bar-Sur-Aube Fc 1	-	Creney 1
<b>14/11/2020</b>					
54111.1	... - ...	23314747	Vaudoise/Virey/Ource 1	-	Bar/Riceys 1
54114.2	... - ...	23314778	S3 Academy 1	-	J. S. St Julien 1
<b>18/11/2020</b>					
54109.2	... - ...	23314773	J. S. St Julien 1	-	Bar-Sur-Aube Fc 1

**Date match :** 21/11/2020

---

54098.1	... - ...	23314734	J. S. St Julien 1	- Creney 1
54097.2	... - ...	23314761	Bar-Sur-Aube Fc 1	- Bar/Riceys 1

**Date match :** 28/11/2020

---

54107.1	... - ...	23314743	Creney 1	- Vaudoise/Virey/Ource 1
54101.2	... - ...	23314765	S3 Academy 1	- Bar-Sur-Aube Fc 1

**Date match :** 05/12/2020

---

54109.1	... - ...	23314745	Bar-Sur-Aube Fc 1	- J. S. St Julien 1
54102.2	... - ...	23314766	Creney 1	- Bar/Riceys 1

**Date match :** 12/12/2020

---

54090.2	... - ...	23314754	Vaudoise/Virey/Ource 1	- Bar-Sur-Aube Fc 1
54091.2	... - ...	23314755	Creney 1	- S3 Academy 1